



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le vendredi 20 mars 2026 à 18h30** en session ordinaire.

Ordre du jour

- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2026
- * Choix du secrétaire de séance

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture charte de l'élu local
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Nomination conseiller délégué
- Arrêté délégation adjoints et conseiller délégué
- Indemnités Maire, adjoints et conseiller délégué
- Election délégué SIEEEN
- Election délégué Parc Naturel Régional du Morvan
- Suppléant conseiller communautaire

Questions diverses :

- Date prochain conseil municipal

Fait à Montsauche-les Settons, le 16 mars 2026,

Le Maire,
LECLERCQ Marie

